

Conseil municipal du 3 juillet 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue à la salle Pierrette-Gaudreault située au 4160, rue du Vieux-Pont à Jonquière, le 3 juillet 2024, 11 h 45.

PRÉSENTS : Mme Julie Dufour, mairesse ainsi que tous les autres membres du conseil.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. Gabriel Rioux, directeur général et Me Jimmy Turcotte, assistant-greffier.

À 11h45, Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

AVIS DE CONVOCATION

L'assistant-greffier dépose devant le conseil conformément à la loi, le bordereau de transmission par courriel de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire avec les documents l'accompagnant qui atteste qu'ils ont été remis à tous les membres du conseil le 27 juin 2024, à 11h45

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

VS-CM-2024-400

Proposé par Michel Thiffault
Appuyé par Kevin Armstrong

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller, M. Serge Gaudreault intègre la rencontre.

2. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**

VS-CM-2024-401

Proposé par Michel Potvin

Conseil municipal du 3 juillet 2024

Appuyé par Martin Harvey

QU'il soit résolu d'adopter le programme triennal des dépenses d'immobilisations tel que montré sur le document intitulé « Plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 » daté du 3 juillet 2024 établissant les dépenses d'immobilisations retenues par la Ville de Saguenay comme suit :

<u>2025</u>	<u>2026</u>	<u>2027</u>
129 819 240 \$	152 710 740 \$	133 947 740 \$

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay décrète que le Programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027 sera diffusé sur le site internet de la Ville de Saguenay ;

ET QUE le Service des communications et des relations avec les citoyens de la Ville de Saguenay soit mandaté afin de faire la diffusion requise.

Le conseiller M. Michel Tremblay demande le vote.

Adopté à la majorité, seuls les conseillers Michel Tremblay, Marc Bouchard, Serge Gaudreault, Jacques Cleary, Raynald Simard et la conseillère Mireille Jean ayant voté contre.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-CM-2024-402

Proposé par Kevin Armstrong
Appuyé par Carl Dufour

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 12h23.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 6 août 2024.

MAIRESSE

ASSISTANT-GREFFIER

JT/sh